

**ASSOCIATION ATOUTFOX**  
Communauté Francophone des développeurs FoxPro  
Assemblée Générale du **20/05/2022** – Procès Verbal

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association ATOUTFOX se réunit le vendredi 20 Mai 2022, à VILLEURBANNE (Hôtel Mercure Lyon Centre Charpennes) sous la présidence de son président Jean-Claude RIVIERE avec son secrétaire Francis FAURE rédacteur des présentes.

L'assemblée générale débute à 15h45

Il est procédé à la vérification du nombre et de la qualité des membres présents et représentés, par le secrétaire sortant M Francis FAURE et confirmé par le trésorier sortant M Marc THIVOLLE :

- 8 membres actifs sont présents,
- 2 membres actifs représentés par pouvoir qualifié.
- 1 membre actif non représenté

1) Le président sortant Jean-Claude RIVIERE, présente le rapport d'activité et le rapport moral:

Il expose que les rencontres 2020 ont été annulées pour cause de crise sanitaire.

L'hôtel était réservé les 28 et 29 mai 2020 (*pages publiées, réunions de comités effectuées, sondage et programme quasi bouclé...*).

Report envisagé en fin d'année 2020 voire 2021, puis annulées par les confinements.

Pour les membres actifs et le bureau cela a été géré par l'application des directives dans le domaine : à savoir que les membres actifs sont reconduits pour l'année suivante (gratuitement) et le bureau reconduit en attente de la prochaine AG. Le bureau a communiqué cette décision à tous les membres actifs.

La décision de 2020 a été reconduite pour 2021.

- Rapport moral de l'année 2019 :

L'AG 2020 n'ayant pas pu se tenir le 29 mai 2020 et il convient de régulariser ce jour : Les Rencontres à Lyon Perrache se sont très bien déroulées avec 20 participants.

- Rapport moral de l'année 2020 : pour la même cause de pandémie : Les rencontres n'ont pas pu être organisées.

- Rapport moral de l'année 2021 : Nous avons pris la décision (en novembre 2021) de l'organisation des rencontres à Lyon pour mai 2022.

2) Rapports financiers

Le rapporteur des comptes : le trésorier sortant Marc THIVOLLE présente une synthèse des comptes de l'année 2019. (Document PDF ci-joint).

Le rapporteur des comptes : le trésorier sortant Marc THIVOLLE présente une synthèse des comptes de l'année 2020. (Document PDF ci-joint).

Le rapporteur des comptes : le trésorier sortant Marc THIVOLLE présente une synthèse des comptes de l'année 2021. (Document PDF ci-joint).

Et répond aux membres concernant les questions financières.

### 3) Votes

Le président sortant, Jean-Claude RIVIERE, demande alors au secrétaire sortant, Francis FAURE : qu'il organise les votes et la suite de l'AG.

Le secrétaire sortant propose le mode de scrutin à « mains levées » si personne ne s'oppose :

Personne ne s'y opposant :

- a. Le rapport moral et d'activité 2019 est mis aux votes :
  - Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
- b. Le rapport moral et d'activité 2020 est mis aux votes :
  - Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
- c. Le rapport moral et d'activité 2021 est mis aux votes :
  - Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
- d. Le rapport financier 2019 est mis aux votes :
  - Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
- e. Le rapport financier 2020 est mis aux votes :
  - Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
- f. Le rapport financier 2021 est mis aux votes :
  - Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 4) Bureau de l'association

Le président sortant Jean-Claude RIVIERE, rappelle les dispositions statutaires concernant les candidatures et énonce sur tableau papier les différentes « Responsabilités » existantes :

- Organisations Rencontres
  - o Jean-Claude RIVIERE
- Relations Adhérents et Trésorier :
  - o Marc THIVOLLE
- Secrétaire et WebMaster :
  - o Francis FAURE
- Relations extérieures :
  - o Jean Marc TESTUD

Le président sortant, Jean-Claude RIVIERE, expose que l'association fonctionne actuellement avec un « bureau élargi » (appelé « comité ») qui prend les décisions collégalement.

(Il mentionne la liste des personnes actives et impliquées dans ce comité depuis des années : Fabrice, Gilles, Gregory, Luc)

Il propose que les membres du comité - le souhaitant intègrent le Bureau de l'association.

Pour cela il propose l'aménagement des « postes » suivants :

- Correspondant pour l'écosystème « .NET »

Il appelle à candidature sur ce poste : Fabrice FORAY se présente.

- Relation adhérents

Il appelle à candidature sur ce poste : Gilles LAJOT-SARTHOU se présente.

Marc THIVOLLE ne se représentant pas.

- Correspondant pour l'écosystème « SQL »

Il appelle à candidature sur ce poste : Luc GILOT se présente.

- Organisations Rencontres

Jean-Claude RIVIERE se représente

- Trésorier

Marc THIVOLLE se représente

- Secrétaire et WebMaster :

Francis FAURE se représente

Jean-Claude RIVIERE propose de passer aux votes.

Le secrétaire sortant propose le mode de scrutin à « mains levées » :

Personne ne s'y opposant :

Election du bureau 2022-2023, sont élus :

- Correspondant pour l'écosystème « .NET »

Fabrice FORAY à l'unanimité des membres présents et représentés

- Relation adhérents

Gilles LAJOT-SARTHOU à l'unanimité des membres présents et représentés

- Correspondant pour l'écosystème « SQL »

Luc GILOT à l'unanimité des membres présents et représentés

- Organisations Rencontres

Jean-Claude RIVIERE à l'unanimité des membres présents et représentés

- Trésorier

Marc THIVOLLE à l'unanimité des membres présents et représentés

- Secrétaire et WebMaster :

Francis FAURE à l'unanimité des membres présents et représentés

#### 5) Election du président :

*(Rappel : Selon les statuts le président ne se présente pas, il est élu par les membres actifs)*

Selon les statuts sont éligibles président :  
MM FAURE, THIVOLLE, RIVIERE.

Jean-Claude RIVIERE est élu à l'unanimité des membres présents et représentés.  
*(L'assemblée applaudit)*

#### 6) Comité

Les membres du bureau invitent des membres à faire partie du « Comité » (groupe de travail élargi du bureau)

- Jean-Claude RIVIERE invite Gregory ADAM au comité et il accepte.
  - Francis FAURE invite Jean-Marc TESTUD au comité : en attente de sa réponse.
- (Note post AG : Jean-Marc TESTUD a accepté)

#### 7) Membre d'honneur

Le président propose à la nomination en tant que membres d'honneur 2022 :  
Jean MAURICE car présent depuis le début de l'association, il a assuré la promotion de l'association et effectué le « reporter photos » de quasiment toutes les rencontres (y compris en Mauritanie).

Les membres de l'assemblée votent à l'unanimité des membres présents et représentés.

Et Jean MAURICE présent accepte.

La séance est clôturée à 16h50  
avec une photo du comité réalisée par Jean MAURICE.